



Décès de mon père comment faire au sujet des crédits qu'il a fait

Par **domyouyou**, le **01/02/2016** à **15:40**

bonjour, voilà mon papa est décédé en décembre 2015 il avait contracté des crédit a la consommation et avait souscrit a une assurance vie et sa banque ma dit qu'il y avait deux comptes gelé je voudrais savoir ma soeur et moi sommes nous obligés de régler ses crédits et de prendre un notaire et pour l'assurance vie comment faire et quesqu'un compte gelé merci de me répondre rapidement

Par **amajuris**, le **01/02/2016** à **18:06**

Bonjour,
Il faudrait savoir si votre père avait souscrit des assurances décès pour ces crédits à la consommation évitant que le reste à rembourser soit mis au passif de la succession.
à défaut les héritiers doivent rembourser les dettes de la succession.
Salutations